André Cuzon le 27 septembre 2016

12 avenue Dumont

93600 Aulnay-sous-Bois

0148661888

Monsieur le maire d'Aulnay-sous-Bois,

La décision de fermeture de la piscine municipale en septembre 2014 pour raison de sécurité, que vous avez prise en vertu du pouvoir de police du maire a été prolongée par la décision municipale de ne pas envisager sa réouverture, ceci sans aucune information de certains élus du conseil municipal.

Depuis une étude a été commandée par la municipalité pour un nouveau stade nautique.
Cette étude vous a été communiquée il y a plusieurs semaines et vous avez annoncé 5 réunions publiques en octobre sur le sujet.

Après la réunion publique organisée par Aulnay Environnement le 23 septembre, la demande des citoyens est claire : il faut que vous publiez sur le site de la ville cette étude complète comme le résumé pour les « décideurs » que nous sommes aussi, nous les citoyens de la ville, dans les meilleurs délais.
Il faut que le journal municipal du mois d'octobre qui va annoncer les 5 réunions publiques au sujet de la piscine donne les informations d'accès facile au site internet de la ville qui doit publier ces études.

Nous vous informons de notre intention de saisir la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) dans un mois à défaut de réponse positive de votre part.

Dans l'attente de la publication de ces documents nous vous prions de croire, monsieur le maire à l'assurance de notre considération distinguée.

André Cuzon citoyen